## Questions orales

## LES TRANSPORTS

L'INSUFFISANCE DES SERVICES DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE À HALIFAX—DEMANDE D'ENQUÊTE

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports concernant la tragique noyade de deux hommes, hier après-midi, dans l'embranchement nord-ouest du port de Halifax. Ces hommes sont, paraît-il, demeurés accrochés à leur bateau assez longtemps pour être rescapés si le port de Halifax avait été doté d'un programme de sauvetage intégré et convenable et il y avait, semble-t-il, des bateaux prêts à entrer en action si on avait fait appel à leur aide. Comme ce port relève de la compétence d'une commission qui fait partie de ses services, j'aimerais demander au ministre pourquoi il semble ne pas y avoir de programme de recherche et de sauvetage intégré et convenable pour parer à situations comme celle-là.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le député de m'avoir prévenu de sa question. Je partage, bien sûr, ses sentiments au sujet de ce très facheux accident. Nous enquêterons sur la situation décrite par le député afin de voir si vraiment il y a eu manque de coordination et si nous pouvons prendre des mesures pour éviter une répétition de pareilles situations.

M. Stanfield: Pourrais-je demander au ministre quelle sorte d'enquête il va instituer? S'agira-t-il d'une enquête approfondie ou se contentera-t-il de s'informer lui-même sommairement? Ouvrira-t-il au moins une enquête quasi officielle sur les rumeurs qui se sont répandues et les enquêteurs auront-ils le pouvoir de proposer les mesures nécessaires pour éviter que ce genre de choses ne se répète à l'avenir?

M. Lang: Je ferai le nécessaire pour préciser les faits, ce qui est indispensable, et je ne déciderai pas de la conduite à tenir tant que je ne les connaîtrai pas tous. Plusieurs organismes sont en cause, c'est un problème de coordination. Je serai heureux de faire à l'occasion un rapport sur mes recherches, sur les conclusions auxquelles je serai arrivé et sur toute mesure que je proposerai.

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LE COMPORTEMENT DU CENTRE DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE DE HALIFAX LORS DE LA PERTE DU «SAN JUAN»

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Il y a peu de temps, il a déclaré à la Chambre qu'il examinait les circonstances qui ont entouré la perte du bateau de pêche San Juan et les renseignements fournis par la garde côtière canadienne du centre de recherche et de sauvetage de Halifax concernant cette tragédie dans laquelle deux pêcheurs ont perdu la vie; il a ajouté que, si on le lui conseillait, il envisagerait la tenue d'un enquête publique ou judiciaire. A-t-il maintenant pris une décision à ce sujet?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Pas encore, monsieur l'Orateur.

LA PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LA RÉVISION DES SERVICES DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au même ministre. Il y a, stratégiquement réparties en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, des bases de bateaux de sauvetage qui sont censées entreprendre ces opérations de sauvetage. Or, on a donné à entendre que ces bateaux ne peuvent même pas se frayer un chemin dans deux pouces de glace. Dans ce contexte, j'aimerais savoir si le ministre a reçu le rapport du groupe d'étude sur la révision des consignes de sauvetage et quand nous connaîtrons les résultats de cette enquête. Quelles mesures le ministre prend-il pour enquêter sur le manque d'efficacité de ces bases?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le travail entrepris sur la coordination de tous nos moyens de sauvetage se poursuit, et je n'ai pas encore de rapport final.

## LA DÉFENSE NATIONALE

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—L'ACCROC SURVENU
AU SILIET DU FINANCEMENT—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale, qui a récemment démenti avoir dit que ses négociateurs avaient été trompés par Lockheed. Selon lui, il y a eu plutôt mésentente au sujet du financement. Le ministre peut-il dire à la Chambre quand exactement il a pris conscience de cette mésentente?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur l'Orateur. Je dirai que c'est quand nous en sommes arrivés à la phase finale du contrat, qui était négocié par mon collègue du ministère des Approvisionnements et Services. Il est devenu clair à ce moment-là que Lockheed ne serait pas capable d'assurer le financement, tandis que nous avions auparavant cru comprendre qu'il le serait.

M. McKinnon: Quand j'ai demandé au ministre de dire exactement quand, j'aurais aimé qu'il donne le jour, le mois et l'année, au lieu de situer ce moment dans le cadre vague des négociations dont il n'a jamais été fait rapport à la Chambre. Le ministre aurait-il l'obligeance de nous dire quand il s'est rendu compte du malentendu?

M. Richardson: De mémoire, je répondrai que la décision du cabinet d'acheter des appareils Lockheed à long rayon d'action remonte à la fin de novembre, et j'en avais fait l'annonce à la Chambre. Ce serait au cours du mois de décembre 1975 et au début de janvier qu'ont eu lieu les négociations finales du contrat.